

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
15	15	9	9

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Commune d'Aunay-sous-Auneau

### SÉANCE DU MERCREDI 7 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 7 février, le Conseil Municipal de la commune d'Aunay-sous-Auneau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Robert DARIEN, Maire de la commune, dans le foyer, conformément aux dispositions de la délibération n°2022\_74 du 21 septembre 2022.

#### Date de la convocation

02/02/2024

#### Date d'affichage

02/02/2024

Présidence : M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-Auneau  
Secrétaire de séance : M. Alex BORNES  
Participants : M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES, Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, Mme Gwenaël BEYE, M. Patrick RIVARD, Mme Jasmonde MARTIN.  
Absents excusés : Mme Evelyne GENECCQUE, M. Vincent ZOUZOULKOWSKY, M. Daniel MOREAU, M. Julien PICHOT (arrivé à 19h48),  
Absents : Mme Julie DE FRANQUEVILLE, M. Jean-André CAHUZAC.

#### Objet de la Délibération :

#### COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

##### Délibération n° 2024\_05

Suite à la prise de fonction de M. Jean-André CAHUZAC au sein du conseil municipal le 08 novembre 2023, il convient de prévoir la modification du règlement intérieur du conseil municipal pour l'intégrer dans les commissions municipales.

M. Jean-André CAHUZAC est intéressé par :

- La commission Urbanisme, Environnement, Cadastre, Affaires Foncières, Travaux, Cimetière, Voirie, Sécurité Routière, Affaires Agricoles, Eau et Assainissement, Relations avec les associations.
- La commission Information, Communication, Affaires Culturelles et Histoire locale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- Accepte l'intégration de M. Jean-André CAHUZAC dans :
  - La commission Urbanisme, Environnement, Cadastre, Affaires Foncières, Travaux, Cimetière, Voirie, Sécurité Routière, Affaires Agricoles, Eau et Assainissement, Relations avec les associations.
  - La commission Information, Communication, Affaires Culturelles et Histoire locale.
- Approuve la mise à jour du règlement intérieur du Conseil Municipal intégrant ces dispositions.

#### Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de :

- La publication sur le site internet : [www.aunay-sous-auneau.fr](http://www.aunay-sous-auneau.fr) Rubrique : La commune / Vie municipale le : 14/02/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat en application de l'article R421-1 du code la justice administrative

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Robert DARIEN

